



DEPARTEMENT DU FINISTERE
ARRONDISSEMENT DE QUIMPER

Envoyé en préfecture le 17/12/2021

Reçu en préfecture le 17/12/2021

Affiché le

ID : 029-242900645-20211216-DE_111_2021-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le 16 décembre de l'An Deux Mille Vingt et un à 18h, le Conseil communautaire légalement convoqué le 10/12/2021, s'est réuni à Douarnenez Communauté, sous la présidence de M. Philippe AUDURIER, Président.

Votants : 26

GRIJOL Christian, ABGUILLERM Christian, ANDASMAS Anissa (visio), STEFANUTTI Isabelle, RAHER Marc, SAVINA Henri, CHANTREAU Katell, KERVAREC Ronan, HERNANDEZ Marie-Thérèse, AUDURIER Philippe, POITEVIN Jocelyne, BOUCHERON Dominique, CLEMENT Isabelle (visio), TILLIER Dominique, LE MOIGNE Philippe, DREANO Christelle, LAOUENAN-LE LEC Françoise, TANGUY Christine, JAFFRY Bernard, CROM Florence, TUPIN Hugues, POULMARC'H Bertrand, MANNEVEAU Julie (visio), GUET François.

Pouvoirs : TANGUY Patrick, pouvoirs à RAHER Marc
GUILLEMOT André, pouvoirs à JAFFRY Bernard

Secrétaire de séance : RAHER Marc

Délibération N° DE 111-2021

Objet : Manager de commerce - Recrutement

Rapporteur : Marc RAHER ou Jocelyne POITEVIN

La Ville de Douarnenez et Douarnenez Communauté ont adhéré conjointement au programme « Petites villes de demain », après que leur candidature commune ait été retenue.

Le programme « Petites villes de demain » vise à améliorer les conditions de vie des habitants des communes de moins de 20 000 habitants qui exercent des fonctions de centralité et présentent des signes de fragilité. Outil de relance au service des territoires, ce programme accompagne ceux retenus dans la mise en œuvre de leur projet de territoire tout en répondant aux nouvelles problématiques sociales, économiques et environnementales.

La mise en œuvre de ce programme nécessite d'agir collectivement dans plusieurs domaines d'activités : l'aménagement urbain, le logement, les services, les activités économiques et plus particulièrement le commerce de centre-ville. L'attractivité des centres-villes et le commerce de proximité sont au cœur des préoccupations des collectivités.

Pour mener à bien leurs actions communes de redynamisation du centre-ville de Douarnenez, il est proposé de recruter un manager de commerce qui aura notamment pour mission de coordonner l'action publique et privée nécessaire à la réussite de la sauvegarde et de la relance de l'activité commerciale en centre-ville (promouvoir le commerce et l'artisanat, encourager sa diversité auprès des investisseurs, donner des raisons objectives aux usagers de réaliser leurs achats en centre-ville).

La Banque des territoires accorde une aide au financement d'un poste de manager de commerce dans le cadre du programme « Petites villes de demain ».

Vu l'avis favorable du bureau du 6 décembre 2021,

Il est proposé :

- **De donner son accord au recrutement d'un poste de manager de commerce sous contrat de projet,**
- **De donner son accord à une demande de subvention auprès de la Banque des Territoires pour le financement de ce poste.**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité les dispositions proposées.

Fait et délibéré le 16 décembre 2021.

**Le Président,
Philippe AUDURIER**

